

Goma Kiwanja Lubumbashi Kin Kisangani Tshopo

COMMUNICATION D'ABSENCES(co. tec.)

NOM ET PRENOM : **KASIKI AIME Neema** DEPARTEMENT : **Marketing**

FONCTION : **Assistante Marketeter** INTERIM : **KITOTO BISWALU Bibiche**

PREMIER JOUR D'ABSENCE : **02/08/2024**

DERNIER JOUR D'ABSENCE : **19/08/2024**

JOUR DE RETOUR AU TRAVAIL : **20/08/2024**

+ 15 jours

Nombre des jours total : **15 jours** contrôle : Reste : **OK**

Raison d'absence :

Vacances

Maladie/accident

Raison familiale :

Mariage de l'employé (2jours)

Décès de l'épouse, du mari, de la mère, du père, d'un enfant (4 jours)

Décès des beaux-parents, d'un frère, d'une sœur, des grands parents (2jours)

Naissance d'un enfant (2jours)

Mariage d'un enfant (1jour)

Evénement involontaire grave (convocation, incendie) (max 2jours)

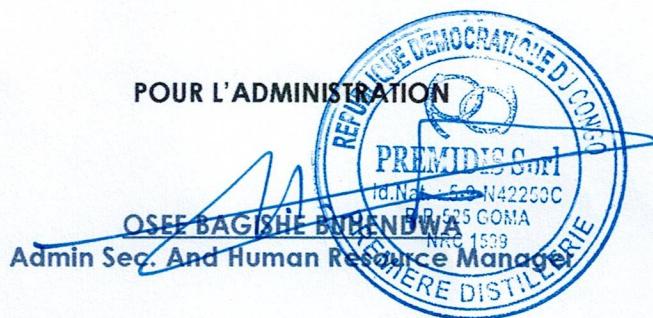
Ces jours de congé doivent être pris consécutivement, au moment de l'événement familial.

L'employeur n'est tenu d'accorder que jusqu'à concurrence d'un maximum de 15 jours de congé par an pour événement familial.

AUTRES RAISONS - EXPLICATION NECESSAIRE.

DATE : 26/07/2024

SIGNATURE DE L'EMPLOYÉ :



Goma Kiwanja Lubumbashi Kin Kisangani Tshopo

COMMUNICATION D'ABSENCES(co. tec.)

NOM ET PRENOM : **KASIKI AIME Neema** DEPARTEMENT : **Marketing**

FONCTION : **Assistante Marketer** INTERIM : **KITOTO BISWALU Bibiche**

PREMIER JOUR D'ABSENCE : **02/08/2024**

DERNIER JOUR D'ABSENCE : **19/08/2024**

JOUR DE RETOUR AU TRAVAIL : **20/08/2024**

Nombre des jours total : **15 jours** contrôle :Reste : **OK**

Raison d'absence :

Vacances

Maladie/accident

Raison familiale :

- Mariage de l'employé (2jours)
- Décès de l'épouse, du mari, de la mère, du père, d'un enfant (4 jours)
- Décès des beaux-parents, d'un frère, d'une sœur, des grands parents (2jours)
- Naissance d'un enfant (2jours)
- Mariage d'un enfant (1jour)
- Evénement involontaire grave (convocation, incendie) (max 2jours)

Ces jours de congé doivent être pris consécutivement, au moment de l'événement familial.

L'employeur n'est tenu d'accorder que jusqu'à concurrence d'un maximum de 15 jours de congé par an pour événement familial.

AUTRES RAISONS - EXPLICATION NECESSAIRE.

DATE : 26/07/2024

SIGNATURE DE L'EMPLOYÉ :

POUR L'ADMINISTRATION



NEETA
KASIKI
AINEE
+943974845404
neemakosku.16@gmail.com

GOMA, le 12 septembre 2025

Objet: Réponse à la demande d'explications

A Monsieur BAGISTHE OSEE
Chef des ressources humaines
à la société PRETUDIS SARL

Nomxen,

Pour la lettre numero 061/PND/DRG/19025, vous mi avez demander de bien vouloir m'expliquer au sujet d'un abandon de mon poste.

Pour la présente, je viens auprès de vous, informer que je conteste le récit qui vous a été rapporter par ma hiérarchie. En effet, j'étais bien à mon poste à Rayengo avec un taxi BASAS pour faire le marketing, et j'étais en mouvement comme ce que nous recommande l'habitude notre travail de marketing.

Pour ailleurs, nous avons eu les échanges téléphoniques avec ma hiérarchie au sujet de ma localisation et j'ai bien fait et bien donner ma position, mais il semble que nous ne nous sommes pas bien entendu à travers la longue utilisation. Pour preuves d'illustrations, vous trouvez en annexe quelques photos de notre conversations. Toutefois je reste à votre disposition pour toute question et éclaircissements.

je vous prie d'agréer, Nomxen,

L'expression de ma haute considération distinguée.

Votre agent
NEETA KASIKI



PREMIDIS SARL



COMMUNE DE KARISIMBI, GOMA, DRCONGO

Route Aéroport N° 20, QBUJOVU, C/ de KARISIMBI Ville de GOMA, Prov. du Nord-Kivu en R.D.Congo
N R C C M du siège: CD/GOM/RCCM/14 B-0203

Goma, le 11 Septembre 2025

Réf. N° 061/PMD/DRG/2025

Objet : Demande d'explications

**A Monsieur NEEMA KASIKI
agent de la Société PREMIDIS SARL
à Goma.**

Monsieur,

Nous référant à **l'article 14 du règlement d'ordre intérieur**, nous avons le regret de constater une négligence dans l'exécution de vos fonctions, nous vous adressons la présente aux fins d'obtenir des explications précises en rapport avec votre abandon de poste pendant que vous aviez rappelée par votre hiérarchie au niveau de Majengo. Vous avez 48 heures et cela, dès réception de la présente.

Recevez nos salutations.

Recu le 11/09/2025

m JAM

NEEMA KASIKI



09:34

LTE

< 201

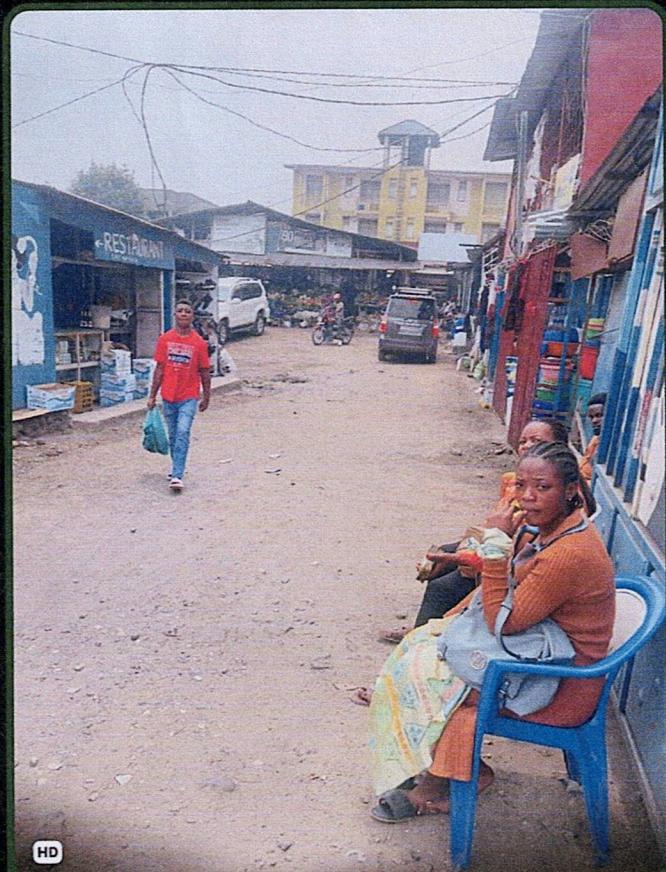


Boss AJITHAB



où es-tu en ce moment ?

12:30



BDGI

12:31 ✓

Ok 12:32

jeu. 4 sept.

Order

1 carton class 1 litre

1 carton class 180 ml

09:16 ✓

Vous

Order

1 carton class 1 litre

1 carton class 180 ml



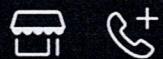
09:34

LTE

< 201



Boss AJITHAB



jeu. 4 sept.

Order

1 carton class 1 litre

1 carton class 180 ml 09:16 ✓

Vous

Order

1 carton class 1 litre

1 carton class 180 ml



09:16



Appel vocal

41 s 09:16



Appel vocal

32 s 14:38



Appel vocal

1 min 14:43



Appel vocal

Sans réponse 14:47

Je ne vous vois pas

14:48 ✓



Appel vocal

Sans réponse 14:47 ✓



11:13

LTE

< 200



Boss AJITHAB



09:16



Appel vocal

41 s 09:16



Appel vocal

32 s 14:38



Appel vocal

1 min 14:43



Appel vocal

Sans réponse

14:47

Je ne vous vois pas 14:48 ✓



Appel vocal

Sans réponse

14:49

| Vous

Je ne vous vois pas



14:50

Where are you 14:50 ✓

where are you or i don't see you

14:53 ✓



Appel vocal



Goma Kiwanja Lubumbashi Kin Kisangani

Tshopo

COMMUNICATION D'ABSENCES

NOM ET PRENOM : **NEEMA KASIKI AIMEE** DEPARTEMENT : **WHISKY**

FONCTION : **Ass. Marketeur** INTERIM : -

PREMIER JOUR D'ABSENCE :/...../20...

DERNIER JOUR D'ABSENCE :/...../20...

JOUR DE RETOUR AU TRAVAIL :/...../20...

Nombre des jours total : **Jours** contrôle : Reste : **OK**

Raison d'absence :

Vacances

Maladie/accident

Raison familiale :

- Mariage de l'employé (2jours)
- Décès de l'épouse, du mari, de la mère, du père, d'un enfant (4 jours)
- Décès des beaux-parents, d'un frère, d'une sœur, des grands parents (2jours)
- Naissance d'un enfant (2jours)
- Mariage d'un enfant (1jour)
- Evénement involontaire grave (convocation, incendie) (max 2jours)

Ces jours de congé doivent être pris consécutivement, au moment de l'événement familial.
L'employeur n'est tenu d'accorder que jusqu'à concurrence d'un maximum de 15 jours de congé par an pour événement familial.

AUTRES RAISONS - EXPLICATION NECESSAIRE.

DATE :/...../20....

SIGNATURE DE L'EMPLOYÉ :

Prepared by

VISA ADMINISTRATION

VISA DIRECTEUR GENERAL

PREMIDIS SARL

COMMUNE DE KARISIMBI, GOMA, DR CONGO

Route Aéroport N° 20, Q.BUJOVU, C/ de KARISIMBI, Ville de GOMA, Prov. du Nord-Kivu en R.D.Congo
N R C.C.M du siège: CD/GOM/RCCM/14-B O203

Goma Kiwanja Lubumbashi Kin Kisangani

Tshopo

COMMUNICATION D'ABSENCES

NOM ET PRENOM : **NEEMA KASIKI AIMEE** DEPARTEMENT : **WHISKY**

FONCTION : **Ass. Marketeur** INTERIM : -

PREMIER JOUR D'ABSENCE :/...../20...

DERNIER JOUR D'ABSENCE :/...../20...

JOUR DE RETOUR AU TRAVAIL :/...../20...

Nombre des jours total : **Jours** contrôle : Reste : **OK**

Raison d'absence :

Vacances

Maladie/accident

Raison familiale :

- Mariage de l'employé (2jours)
- Décès de l'épouse, du mari, de la mère, du père, d'un enfant (4 jours)
- Décès des beaux-parents, d'un frère, d'une sœur, des grands parents (2jours)
- Naissance d'un enfant (2jours)
- Mariage d'un enfant (1jour)
- Evénement involontaire grave (convocation, incendie) (max 2jours)

Ces jours de congé doivent être pris consécutivement, au moment de l'événement familial.
L'employeur n'est tenu d'accorder que jusqu'à concurrence d'un maximum de 15 jours de congé par an pour événement familial.

AUTRES RAISONS - EXPLICATION NECESSAIRE.

DATE :/...../20....

SIGNATURE DE L'EMPLOYÉ :

Prepared by

VISA ADMINISTRATION

VISA DIRECTEUR GENERAL

Téléphones : Tel : +243 99 76 01 556

Id. Nat. : 5-9-N42250C

E-mail : secretary@premidis.com

Siege Social: N° 20, Avenue Nyakagozi, Q. Bujovu/ Goma/RDC

ENTREPOT DES DOUANES

PUBLIC DE TYPE B

NIF : A 0700453B

PREMIDIS SARL

COMMUNE DE KARISIMBI, GOMA, DRCONGO

Route Aéroport N 20, Q.BUJOVU, C/ de KARISIMBI, Ville de GOMA, Prov. du Nord-Kivu en R.D.Congo
N R C C M du siège: CD/GOM/RCCM/14-B O203

Goma Kiwanja Lubumbashi Kin Kisangani

Tshopo

COMMUNICATION D'ABSENCES

NOM ET PRENOM : **NEEMA KASIKI AIMEE** DEPARTEMENT : **WHISKY**

FONCTION : **Ass. Marketeur** INTERIM : -

PREMIER JOUR D'ABSENCE :/...../20...

DERNIER JOUR D'ABSENCE :/...../20...

JOUR DE RETOUR AU TRAVAIL :/...../20...

Nombre des jours total : **Jours** contrôle : Reste : **OK**

Raison d'absence :

Vacances

Maladie/accident

Raison familiale :

- Mariage de l'employé (2jours)
- Décès de l'épouse, du mari, de la mère, du père, d'un enfant (4 jours)
- Décès des beaux-parents, d'un frère, d'une sœur, des grands parents (2jours)
- Naissance d'un enfant (2jours)
- Mariage d'un enfant (1jour)
- Evénement involontaire grave (convocation, incendie) (max 2jours)

Ces jours de congé doivent être pris consécutivement, au moment de l'événement familial.
L'employeur n'est tenu d'accorder que jusqu'à concurrence d'un maximum de 15 jours de congé par an pour événement familial.

AUTRES RAISONS - EXPLICATION NECESSAIRE.

DATE :/...../20....

SIGNATURE DE L'EMPLOYÉ :

Prepared by

VISA ADMINISTRATION

VISA DIRECTEUR GENERAL

Téléphones : Tel : +243 99 76 01 556

Id. Nat. : 5-9-N42250C

E-mail : secretary@premidis.com

Siege Social: N° 20, Avenue Nyakagozi, Q. Bujovu/ Goma/RDC

ENTREPOT DES DOUANES

PUBLIC DE TYPE B

NIF : A 0700453B

PREMIDIS SARL

COMMUNE DE KARISIMBI, GOMA, DRCONGO

Route Aéroport N 20, Q.BUJOVU, C/ de KARISIMBI, Ville de GOMA, Prov. du Nord-Kivu en R.D.Congo
N R C C M du siège: CD/GOM/RCCM/14-B O203

- Goma Kiwanja Lubumbashi Kin Kisangani Tshopo

COMMUNICATION D'ABSENCES

NOM ET PRENOM : **NEEMA KASIKI AIMEE** DEPARTEMENT : **WHISKY**

FONCTION : **Ass. Marketeur** INTERIM : -

PREMIER JOUR D'ABSENCE :/...../20...

DERNIER JOUR D'ABSENCE :/...../20...

JOUR DE RETOUR AU TRAVAIL :/...../20...

Nombre des jours total : **Jours** contrôle : Reste : **OK**

Raison d'absence :

Vacances

Maladie/accident

Raison familiale :

- Mariage de l'employé (2jours)
 Décès de l'épouse, du mari, de la mère, du père, d'un enfant (4 jours)
 Décès des beaux-parents, d'un frère, d'une sœur, des grands parents (2jours)
 Naissance d'un enfant (2jours)
 Mariage d'un enfant (1jour)
 Evénement involontaire grave (convocation, incendie) (max 2jours)

Ces jours de congé doivent être pris consécutivement, au moment de l'événement familial.
L'employeur n'est tenu d'accorder que jusqu'à concurrence d'un maximum de 15 jours de
congé par an pour événement familial.

AUTRES RAISONS - EXPLICATION NECESSAIRE.

DATE :/...../20....

SIGNATURE DE L'EMPLOYÉ :

Prepared by

VISA ADMINISTRATION

VISA DIRECTEUR GENERAL

Téléphones : Tel : +243 99 76 01 556

Id. Nat. : 5-9-N42250C

E-mail : secretary@premidis.com

Siege Social: N° 20, Avenue Nyakagozi, Q. Bujovu/ Goma/RDC

ENTREPOT DES DOUANES
PUBLIC DE TYPE B

NIF: A 0700453B

Goma, le 02 Mai 2023

N° Réf: N° 114./PMD/DRG/2023

Objet : suspension de vos prestations

A NEEMA KASIKI DRSEE

Conformément au règlement d'ordre de la société, mais aussi aux prescrits du code de travail à son article 57 alinéa 8 nous avons le regret de constater l'empêchement temporaire de remplir nos tâches en qualité d'Employeur compte tenu de la guerre qui sévit à l'Est (précisément à Rutshuru) notre site d'exploitation et de transformation de nos matières premières.

Aux vues de ce qui précède, la Direction décide de suspendre vos prestations jusqu'au rétablissement de la paix dans cette zone, ce qui permettrait la reprise de ses activités.

Il sied de préciser qu'en cas d'incapacité à supporter cette suspension vous infligée à ce jour, nos bureaux seront ouverts afin de procéder au calcul de votre décompte final dans le strict respect de la loi.

Recevez nos salutations considérées.

Reçu le 22/05/2023
m. m.
Neema KASIKI
AINEE



CONFIRMATION D'INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Noms et Post-Noms : **NEENA KASIKI AINEE**
Fonction : **MARKETEUR**
Date d'engagement : ~~le 09/01/2023~~ **01/09/2021**
Fin contrat : **RAS**
Salaire mensuel : **300\$**

Fait à Goma le 22 MAI 2023

Signature



Goma Kiwanja Lubumbashi Kin Kisangani Tshopo

COMMUNICATION D'ABSENCES

NOM ET PRENOM : **NEEMA KASIKI AIMEE** DEPARTEMENT : **WHISKY**

FONCTION : **Ass. Marketeur** INTERIM : -

PREMIER JOUR D'ABSENCE : **09/01/2013**

DERNIER JOUR D'ABSENCE : **27/01/2013**

JOUR DE RETOUR AU TRAVAIL : **28/01/2013**

Nombre des jours total : **15 Jours** contrôle : Reste : **OK**

Raison d'absence :

Vacances

Maladie/accident

Raison familiale :

- Mariage de l'employé (2jours)
- Décès de l'épouse, du mari, de la mère, du père, d'un enfant (4 jours)
- Décès des beaux-parents, d'un frère, d'une sœur, des grands parents (2jours)
- Naissance d'un enfant (2jours)
- Mariage d'un enfant (1jour)
- Evénement involontaire grave (convocation, incendie) (max 2jours)

Ces jours de congé doivent être pris consécutivement, au moment de l'événement familial.

L'employeur n'est tenu d'accorder que jusqu'à concurrence d'un maximum de 15 jours de congé par an pour événement familial.

AUTRES RAISONS - EXPLICATION NECESSAIRE.

DATE : **01/01/2013**

SIGNATURE DE L'EMPLOYÉ (E): *m. M*

le 28/01/2013

POUR L'ADMINISTRATION

OSEE BAGISHE BUHENDWA
Admin Sec. And Human Resource Manager



Goma Kiwanja Lubumbashi Kin Kisangani Tshopo

COMMUNICATION D'ABSENCES

NOM ET PRENOM : **NEEMA KASIKI AIMEE** DEPARTEMENT : **WHISKY**

FONCTION : **Ass. Marketeur** INTERIM : -

PREMIER JOUR D'ABSENCE : 05/07/2021

DERNIER JOUR D'ABSENCE : 11/07/2021

JOUR DE RETOUR AU TRAVAIL : 12/07/2021

Nombre des jours total : 15 Jours contrôle : Reste : **OK**

Raison d'absence :

Vacances

Maladie/accident

Raison familiale :

- Mariage de l'employé (2jours)
- Décès de l'épouse, du mari, de la mère, du père, d'un enfant (4 jours)
- Décès des beaux-parents, d'un frère, d'une sœur, des grands parents (2jours)
- Naissance d'un enfant (2jours)
- Mariage d'un enfant (1jour)
- Evénement involontaire grave (convocation, incendie) (max 2jours)

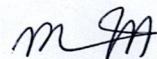
Ces jours de congé doivent être pris consécutivement, au moment de l'événement familial.

L'employeur n'est tenu d'accorder que jusqu'à concurrence d'un maximum de 15 jours de congé par an pour événement familial.

AUTRES RAISONS - EXPLICATION NECESSAIRE.

DATE : 03/07/2021

SIGNATURE DE L'EMPLOYÉ (E):

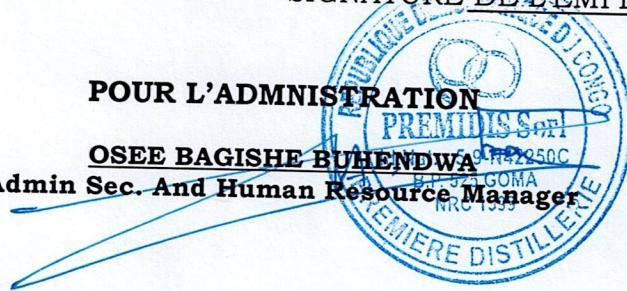


28/07/2023

POUR L'ADMINISTRATION

OSEE BAGISHE BUHENDWA

Admin Sec. And Human Resource Manager





PREMIDIS SARL



COMMUNE DE KARISIMBI, GOMA, DRCONGO

Route Aéroport N° 20, Q.BUJOVU, C/ de KARISIMBI, Ville de GOMA, Prov. du Nord-Kivu en R.D.Congo
N.R.C.C.M du siège: CD/GOM/RCCM/14-B-O203

Goma Kiwanja

COMMUNICATION D'ABSENCES

NOM ET PRENOM : **NEEMA KASIKI AIMEE** DEPARTEMENT : **WHYSKY**

FONCTION : **Ass marketeur** INTERIM : -

PREMIER JOUR D'ABSENCE : **05/11/2022**

DERNIER JOUR D'ABSENCE : **28/11/2022**

JOUR DE RETOUR AU TRAVAIL : **29/11/2022**

Nombre des jours total : **20 Jours** contrôle : Reste : **OK**

Raison d'absence :

Vacances

Maladie/accident

Raison familiale :

Mariage de l'employé (2jours)

Décès de l'épouse, du mari, de la mère, du père, d'un enfant (4 jours)

Décès des beaux-parents, d'un frère, d'une sœur, des grands parents (2jours)

Naissance d'un enfant (2jours)

Mariage d'un enfant (1jour)

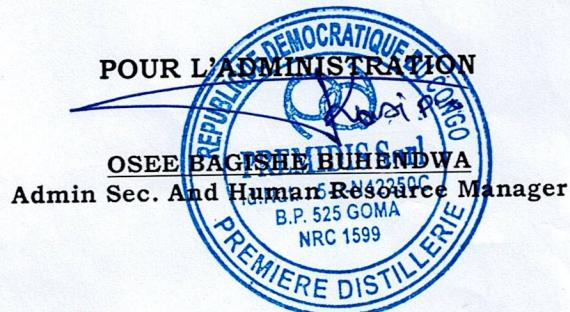
Evénement involontaire grave (convocation, incendie) (max 2jours)

Ces jours de congé doivent être pris consécutivement, au moment de l'événement familial.

L'employeur n'est tenu d'accorder que jusqu'à concurrence d'un maximum de 15 jours de congé par an pour événement familial.

AUTRES RAISONS - EXPLICATION NECESSAIRE.

DATE : 04/11/2022 SIGNATURE DE L'EMPLOYÉ : m. JH



PREMIDIS
S.A.R.L

BON DE SOINS NEEMIA AIMEE

N° 14/10/2022

Nom de l'Employé(e) : NEEMA KASIKI AIMÉE Fonction : Ass. Marketeur

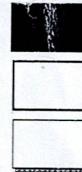
Nom du patient : NEEMA KASIKI AIMÉE Age : 24 ans Sexe : F

Relation avec l'employé(e) :

Employé(e)

Epoux (se)

Enfant



Date : Le 17/10/2022

Osée BUHENDWA



Approbation de la Direction

Zébédée MUNYAMAHORO

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU NORD-KIVU
DIOCESE DE GOMA
HGR CHARITE MATERNELLE
B.P. 50 GOMA non fonctionnelle et 12 GISENYI fonctionnelle

LAB105149	FACTURE		GOMA 18/10/2022	
GYNECOLOGIE			PREMIDIS S.A.R.L	
<i>Mr, Mme, Mlle, NEEMA KASIKI AIMEE doit pour ce qui suit :</i>				
No.	LIBELLE	Qte	P.Unit.	P.Total
1	Echographie Pelvienne	1	20,00	20,00
2	GS Rh Groupe Sanguin	1	5,00	5,00
3	HBSAG Hepatitis B Ab	1	7,00	7,00
4	HEPCL Hepatitis C viral load	1	15,00	15,00
5	Test d'EMMEL	1	7,00	7,00
6	Test VIH et Uni Gold VIH	1	5,00	5,00
7	Teste de grossesse	1	4,00	4,00
8	TPHA	1	10,00	10,00
9	VDRL	1	7,00	7,00
Grand Total en USD				80,00

Bon Med.

14/10/20022

VOTRE SANTE, NOTRE PREOCCUPATION

PREMIDIS
S.A.R.L

BON DE SOINS MEDICAUX

N° 16/12//2022

Nom de l'Employé(e) : AIME KASIKI Neema Fonction : Ass. Marketing

Nom du patient : AIME KASIKI Neema Age : 24ans Sexe : F

Relation avec l'employé(e) :

Employé(e)



Epoux (se)



Enfant



Date : Le 27/12/2022

Apprébation de la Direction

Osée BUHENDWA

Zébédée MUNYAMAHORO



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU NORD-KIVU

DIOCESE DE GOMA

HGR CHARITE MATERNELLE

B.P. 50 GOMA non fonctionnelle et 12 GISENYI fonctionnelle

MED019940	FACTURE			GOMA 27/12/2022
MED. INTERNE				PREMIDIS S.A.R.L
<i>Mr, Mme, Mlle, NEEMA KASIKI AIMEE doit pour ce qui suit :</i>				
No.	LIBELLE	Qte	P.Unit.	P.Total
1	Consultation	1,00	10,000	10,000
Grand Total en USD				10,000

Bon Med.

16/12/2022

VOTRE SANTE, NOTRE PREOCCUPATION

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU NORD-KIVU

DIOCESE DE GOMA

HGR CHARITE MATERNELLE

B.P. 50 GOMA non fonctionnelle et 12 GISENYI fonctionnelle

LAB117123		FACTURE		GOMA
MED. INTERNE				27/12/2022
				PREMIDIS S.A.R.L
<i>Mr, Mme, Mlle, NEEMA KASIKI AIMEE doit pour ce qui suit :</i>				
No.	LIBELLE	Qte	P.Unit.	P.Total
1	Widal	1	10,00	10,00
2	SU(Sediment Urinaire/ECBU)	1	5,00	5,00
3	TDR PALUDISME	1	0,00	0,00
4	NFS	1	20,00	20,00
5	GE (Goutte Epaisse)	1	3,00	3,00
6	CRP quantitative	1	15,00	15,00
Grand Total en USD				53,00

Bon Med.

16/12/2022

VOTRE SANTE, NOTRE PREOCCUPATION



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU NORD-KIVU

DIOCESE DE GOMA

HGR CHARITE MATERNELLE

B.P. 50 GOMA non fonctionnelle et 12 GISENYI fonctionnelle

GYN019942

FACTURE

GOMA

27/12/2022

GYNECOLOGIE

PREMIDIS S.A.R.L

Mr, Mme, Mlle, NEEMA KASIKI AIMEE doit pour ce qui suit :

No.	LIBELLE	Qte	P.Unit.	P.Total
1	Consultation	1,00	10,00	10,00
Grand Total en USD				10,00

Bon Med.

16/12/2022

VOTRE SANTE, NOTRE PREOCCUPATION

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU NORD-KIVU
DIOCESE DE GOMA
HGR CHARITE MATERNELLE
B.P. 50 GOMA non fonctionnelle et 12 GISENYI fonctionnelle

LAB117137	FACTURE			GOMA
GYNECOLOGIE				27/12/2022
				PREMIDIS S.A.R.L
<i>Mr, Mme, Mlle, NEEMA KASIKI AIMEE doit pour ce qui suit :</i>				
No.	LIBELLE	Qte	P.Unit.	P.Total
1	SU(Sediment Urinaire/ECBU)	1	5,00	5,00
2	Frottis vaginal (FV)	1	5,00	5,00
3	Echographie Pelvienne	1	20,00	20,00
Grand Total en USD				30,00

Bon Med.

16/12/2022

VOTRE SANTE, NOTRE PREOCCUPATION

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU NORD-KIVU

DIOCESE DE GOMA

HGR CHARITE MATERNELLE

B.P. 50 GOMA non fonctionnelle et 12 GISENYI fonctionnelle

ORD154201	FACTURE	GOMA 28/12/2022		
GYNECOLOGIE		PREMIDIS S.A.R.L		
<i>Mr, Mme, Mlle, NEEMA KASIKI AIMEE doit pour ce qui suit :</i>				
No.	LIBELLE	Qte	P.Unit.	P.Total
1	Cipronat 750mg	14	0,36	5,10
2	Vivagest com 300mg	30	0,48	14,43
3	Doliprane 1 gr	8	0,35	2,81
4	PRETGESTAN	20	0,52	10,40
Grand Total en USD				32,73

Bon Med.

16/12/2022

VOTRE SANTE, NOTRE PREOCCUPATION

PREMIDIS
S.A.R.L

AIR *Song*

Apostille KASIKI

Le 27/12/2022

BON DE SOINS MEDICAUX

N° 16/12//2022

Nom de l'Employé(e) : AIME KASIKI Neema Fonction : Ass. Marketing

Nom du patient : AIME KASIKI Neema Age : 24ans Sexe : F

Relation avec l'employé(e) :

Employé(e)



Epoux (se)



Enfant



Date : Le 27/12/2022

Approbation de la Direction

Osée BUHENDWA

Zébédée MUNYAMAHORO

NEEMA KASIKI AIMEE

04 Octobre 2022

AGENT A LA SOCIETE
PREMIDIS SARL

GMAIL :
neemakasiki.16@gmail.com

Tel : +243 974 945 404

Concerne : Information

**A Monsieur le Directeur Général
de la société PREMIDIS SARL**

Monsieur,

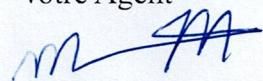
C'est en date du **03 octobre 2022** que j'ai reçu ma nouvelle affectation comme étant assistante marketeur est le quatre-vingt pourcent de ce poste on le passe en circulant dans un véhicule sur ce je tiens à vous informer que mon organisme ne supporte pas que je circule trop longtemps en voiture cette dernière me provoque la nausée vomissements.

Sur ces je sollicite de votre part un changement de poste au sein de votre société. Cela me permettra ainsi d'évoluer dans l'entreprise, de vous apporter tout mon potentiel et mon dynamisme, dans des travaux différents dans lesquels mes compétences pourront encore mieux s'exprimer.

Si vous le souhaitez, je me tiens à votre entière disposition pour en parler plus longuement avec vous lors d'un entretien que je vous laisse le soin de fixer.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Votre Agent



NEEMA KASIKI AIMEE

Cc : chargé de ressources humaines

NEEMA KASIKI AIMEE

04 Octobre 2022

AGENT A LA SOCIETE
PREMIDIS SARL

GMAIL :
neemakasiki.16@gmail.com

Tel : +243 974 945 404

Concerne : Information

**A Monsieur le Directeur Général
de la société PREMIDIS SARL**

Monsieur,

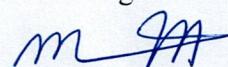
C'est en date du **03 octobre 2022** que j'ai reçu ma nouvelle affectation comme étant assistante marketeur est le quatre-vingt pourcent de ce poste on le passe en circulant dans un véhicule sur ce je tiens à vous informer que mon organisme ne supporte pas que je circule trop longtemps en voiture cette dernière me provoque la nausée vomissements.

Sur ces je sollicite de votre part un changement de poste au sein de votre société. Cela me permettra ainsi d'évoluer dans l'entreprise, de vous apporter tout mon potentiel et mon dynamisme, dans des travaux différents dans lesquels mes compétences pourront encore mieux s'exprimer.

Si vous le souhaitez, je me tiens à votre entière disposition pour en parler plus longuement avec vous lors d'un entretien que je vous laisse le soin de fixer.

Je vous prie de croire, Monsieur, à
l'assurance de mes salutations distinguées.

Votre Agent



NEEMA KASIKI AIMEE

Cc : chargé de ressources humaines

CURRICULUM VITAE

I. IDENTITE

Nom : NEEMA
Post-Nom : KASIKI
Prénom : Aimée
Lieu et date de naissance : BUTEMBO, le 16 /12 /1997
Nationalité : Congolaise
État-civil : Célibataire
Adresse : Q. les volcans, AV Du port n°68Goma/RDC.
N° Téléphone : +243 974945404
E-mails : neemakasiki.16@gmail.com

II. ETUDES FAITES

Année	Certificat ou diplôme	Orientation	Institution
2018 - 2020	Diplôme d'Ingénieur de licence	Réseaux et télécommunications	ISIG/Goma
2015- 2018	Diplôme de Graduat	Informatique de gestion	ISIG/Goma
2009- 2015	Diplôme d'état	Secrétariat Informatique	InstitutMASIKILIZANO/BUTEMBO
2003- 2009	Certificat d'école primaire	Ecole primaire	EP. VUTETSI

III. LANGUES PARLEES

LANGUES	PARLER	LIRE	ECRIRE
Français	Très bien	Très bien	Très bien
Anglais	Bien	Bien	Très bien
Swahili	Très bien	Très bien	Très bien

IV. EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Institution	Période	Poste et Responsabilités
ETS ENTRE NOUS-RENOVE PVC Goma	Mai à Décembre 2020	Comptable informaticien(gestion de stock, gestion de ressources humaines , comptabilité , bureautique etc.)
ORANGE GONGO	Mars à Avril 2020	Stage Académique (Supervision, maintenance et configuration des équipements télécoms, Planification et cartographie des nouveaux sites avec le logiciel Atoll et Google Earth. Participation à l'installation de la fibre optique, liaison entre sites.)
DGRAD (Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participations) /GOMA	Mars à Avril 2018	Nous avons essayé de mettre en pratique certaines connaissances comme la comptabilité, le droit, l'informatique et en gestion du personnel.
COOPEC La SEMANCE/BUTEMBO	Juillet à Aout 2014	Stage dans le service informatique (Assistance aux utilisateurs, Gestion de la Base de données (automatisation de backup, conception des quelques déclencheurs(trigger)), maintenances des ordinateurs et imprimantes, mise en réseau des imprimantes, configuration de la bande passante pour chaque service, câblage, etc.)

V. CONNAISSANCES PARTICULIERES

- Maitrise des langages de programmation (vb.net, C#)
- Maitrise parfaite de la gestion du stock, gestion de ressources humaines.
- Maitrise parfaite de la comptabilité.
- Maitrise parfaite en sécurité informatique (Audit et test d'intrusions, IDS/IPS, cryptographie, réponse à l'incident, etc.)
- Connaissance des technologies réseaux mobiles et architectures (GPRS, Edge, UMTS, 4G, VoLTE/Vo Wifi et des réseaux de transmission faisceaux hertziens H/F et satellite), les protocoles réseaux et de routage (TCP/IP, UDP, OSPF, RIP, EIGRP, MPLS,etc.) et ainsi que les fréquences,
- Participation aux projets dédiés à la virtualisation(NFV),
- Réaliser les études et la conception de solutions techniques permettant de proposer de nouveaux services ou de nouvelles architectures dans la signalisation des cœurs de réseaux mobiles ou fixes et d'accompagner la transformation du réseau vers sa virtualisation,
- Rédiger des spécifications d'ingénierie (architecture, routage, Call flow, ...),
- Effectuer la rédaction de cahier des charges technique,
- Maitrise des outils bureautique (MS Office (Word, Excel, Power Point, Publisher, etc.)
- Gestion complète des serveurs sous Linux et Windows Serveurs.
- Travail en équipe, expertise curieux, impliqué, rigoureux, motivé, une bonne capacité d'analyse et de synthèse.
- Etc.

VI. PERSONNES DE REFERENCE

- **MUHINDO KASIKI** : +243994404012 ;représentant de la société PREMIDIS à BUETEMBO
- **Jean de Dieu KONKI** : +243 814443418 ; Ingénieur réseau Télécoms Chez Vodacom Congo partie Est.
- **Hussein N'SINGA** : +243852424926 ; ingénieur en transmission et BSS chez ORANGE.

Je jure sur mon honneur que ces renseignements fournis ci-haut sont justes et sincères.

Fait à Goma, le 17Février 2021.



NEEMA KASIKI Aimée



INSTITUT SUPERIEUR D'INFORMATIQUE ET DE GESTION

ISIG-GOMA

B.P. 841 GOMA RD-CONGO

isiggoma@isig.ac.cd



DIRECTION GENERALE

CERTIFICAT DE FREQUENTATION



L'institut supérieur d'informatique et de gestion (ISIG-GOMA) atteste que la nommée NEEMA KASIKI AIMEE a été régulièrement inscrit(e) à l'ISIG-GOMA durant les années académiques ci-dessous pour un Cycle de Licence en RESEAUX ET TELECOMMUNICATION .

En attendant l'aboutissement des démarches menées par nos soins pour la signature de son diplôme par son Excellence Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, nous certifions que Mme NEEMA KASIKI AIMEE a réussi à l'ensemble des épreuves requises pour les promotions suivantes, conformément aux relevés de côtes accompagnant cette attestation et sans lesquels cette dernière n'a aucune valeur :

Première année de licence en RESEAUX ET TELECOMMUNICATION:
année académique 2018-2019, Mention Satisfaction

Deuxième année de licence en RESEAUX ET TELECOMMUNICATION:
année académique 2019-2020, Mention Satisfaction

Fait à Goma, le 27/01/2021

Prof. Dr. BASHWIRA NYENYEZI MARIE ROSE

Directeur Général





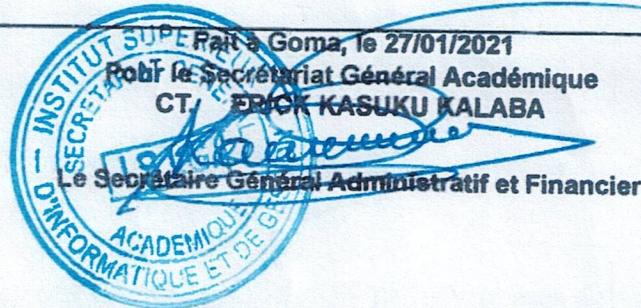
SECRETARIAT GENERAL ACADEMIQUE

RELEVE DE COTES N° 11664 / 2 021

Nom et Postnom : NEEMA KASIKI AIMEE
Lieu et date de naissance : BUTEMBO , le 16/12/1997
Numéro Matricule : 17IGGJ007475
Promotion : DEUXIÈME ANNÉE DE LICENCE
Option : RESEAUX ET TELECOMMUNICATION
Année académique : 2019-2020
Session : PREMIÈRE SESSION



N°	INTITULE DE COURS	VOLUME HORAIRE	MAXIMA	COTES OBTENUES
1	Administration des réseaux 2	60	80	56
2	Audit informatique	30	40	31
3	Conception et architectures des réseaux	60	80	44
4	Cryptographie	60	80	44
5	Droit informatique	30	40	30
6	Elétronique digital	60	80	64
7	Etude approfondie des NOS(Network Operating System)	45	60	41
8	Laboratoire informatique II	60	80	32
9	Marché informatique	45	60	36
10	Méthode de conduite des projets informatiques	60	80	54
11	Méthodes de recherche en sciences informatique	45	60	48
12	Système d'exploitation comparé	45	60	44
13	Système distribué avancé	60	80	52
14	Télécommunication II	60	80	54
15	Télématique et réseaux informatiques II (Réseaux des capteurs e	60	80	58
TOTAL GENERAL			1 040	686,60
POURCENTAGE				66,02
MOYENNE COURS			40	26,41
STAGE			30	21,60
MEMOIRE			30	18,30
POURCENTAGE GLOBAL			100	66,31
DECISION DU JURY				Satisfaction





INSTITUT SUPERIEUR D'INFORMATIQUE ET DE GESTION

ISIG-GOMA
B.P. 841 GOMA

isiggoma@isig.ac.cd



SECRETARIAT GENERAL ACADEMIQUE

RELEVE DE COTES N° 10754 / 2 020

Nom et Postnom : NEEMA KASIKI aimee
Lieu et date de naissance : BUTEMBO , le 16/12/1997
Numéro Matricule : 17IGGJ007475
Promotion : PREMIÈRE ANNÉE DE LICENCE
Option : RESEAUX ET TELECOMMUNICATION
Année académique : 2018-2019
Session : PREMIÈRE SESSION



N°	INTITULE DE COURS	VOLUME HORAIRO	MAXIMA	COTES OBTENUES
1	Administration réseaux 1	60	80	56
2	Analyse des organisations	60	80	56
	Conception des systèmes d'information	90	120	72
4	Electricité	60	80	52
5	Elétronique analogique	45	60	39
6	Laboratoire informatique I (CISCO1)	60	80	48
7	Le langage SQL	45	60	28
8	Recherche opérationnelle et théorie de graphe	75	100	60
9	Sécurité Informatique	75	100	65
10	Système informatique mobile et composants de télécommunication	60	80	40
11	Systèmes distribués	60	80	64
12	Télécommunication I	90	120	79
13	Télématique et réseaux informatiques I (CCNA1)	60	80	44
14	Théorie des probabilités et de l'information	60	80	40
TOTAL COURS		1 200	742,65	
POURCENTAGE			61,89	
DECISION DU JURY				Satisfaction

Fait à Goma, le 28/01/2020

Pour le Secrétariat Général Académique

CT. ERICK KASUKU KALABA

Le Secrétaire Général Administratif et Financier





REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
INSTITUT SUPERIEUR D'INFORMATIQUE ET DE GESTION
DE GOMA

DIPLOME N° 300. 3263.18

Nous, Président, Secrétaire et Membres du Jury chargé de procéder aux examens de la troisième année de graduate en Informatique de gestion, option : orientation :

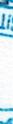
Attendu que la nommée NEE MAKASIKI, née(e) à Butembo le 16 Novembre 1997 est porteur d'un diplôme donnant accès aux études supérieures et universitaires et du/des certificat(s) de réussite de première et deuxième années de graduation en informatique de gestion inscrits au programme de la troisième année de graduation en info. opérat. option : satisfaction en date du 30 Juillet 2018 aux examens

Avons conféré et conférons à NÉEMA KASSIKI AIMEE le grade de G.R.A.U.E
en INFORMATIQUE DE GESTION option : orientation
orienté : orientation

En foi de quoi, nous lui avons délivré le présent diplôme, attestant en même temps qu'il/elle a suivi régulièrement les cours et exercices prévus au programme et que toutes les prescriptions écales en vigueur ont été observées

Fait à Goma, le 18 février 2019

En fait de quoi, nous l'avons homologué le 28 Février 2019, et enregistré sous
le n° 26537, folio D XLV, au registre intitulé B.

Pour la Commission d'Homologation
Le Président,

Fait à Kinshasa le 22 juillet 1961
Le Ministre,

Le Secrétaire du
Porteur,

Le Président du Jury,
M. Chollet

Le Chef d'Etablissement

Nous, Ministre en charge de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, sur proposition de la Commission d'Homologation, attestons que le présent diplôme a été délivré régulièrement et que toutes les conditions prescrites par la législation congolaise relative à la collation des grades académiques ont été

ETS ENTRE-NOUS RENOVE



USINE PVC
SIEGE SOCIAL : GOMA RDC
RCCM: 14-a-00601
ID.NAT:5-93-N4780 R
N°TEL:+243994404012
+243993074050



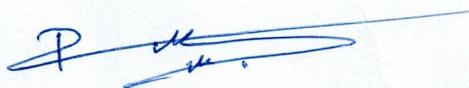
ATTESTATION DE SERVICE RENDU

Je soussigné, Monsieur PAPY WAKILONGO, Directeur Technique de l'établissement ENTRE NOUS-RENOVE / USINE PVC, atteste par la présente que Madame **NEEMA KASIKI AIMEE** a été à notre service du 01 Novembre 2020 au 30 janvier 2021 en qualité du comptable informaticien. La cessation est intervenue pour cause de raison personnelle. Ses prestations ont été satisfaisantes et nous nous sommes séparés sans aucun litige de part et d'autre.

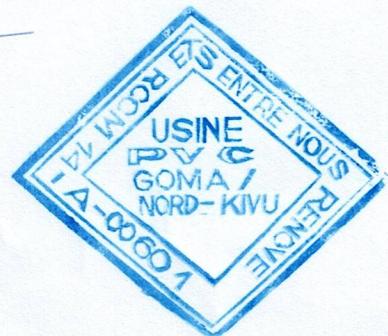
Cette attestation lui est délivrée pour vouloir et servir à qui de droit.

Fait à Goma le 01 Février 2021

PAPY WAKILONGO



Directeur Technique



ETS ENTRE-NOUS RENOVE



USINE PVC
SIEGE SOCIAL : GOMA RDC
RCCM: 14-a-00601
ID.NAT:5-93-N4780 R
N°TEL:+243994404012
+243993074050



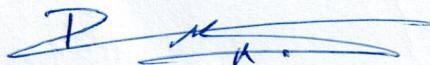
ATTESTATION DE SERVICE RENDU

Je soussigné, Monsieur PAPY WAKILONGO, Directeur Technique de l'établissement ENTRE NOUS-RENOVE / USINE PVC, atteste par la présente que Madame **NEEMA KASIKI AIMEE** a été à notre service du 01 Novembre 2020 au 30 janvier 2021 en qualité du comptable informaticien. La cessation est intervenue pour cause de raison personnelle. Ses prestations ont été satisfaisantes et nous nous sommes séparés sans aucun litige de part et d'autre.

Cette attestation lui est délivrée pour vouloir et servir à qui de droit.

Fait à Goma le 01 Février 2021

PAPY WAKILONGO



Directeur Technique

